

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la session régulière du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 12 mai 2008, à 19 h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le Maire Francis Bouchard

Madame la conseillère
et messieurs les conseillers

Julie Dubois
Julien Dufour
Martial Hovington
Patrice Imbeault
Jacques Morris
Michel St-Laurent

Est également présente : Madame la directrice générale
et secrétaire-trésorière, Myriam Lessard

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt du procès-verbal de la session régulière du 14 avril 2008;
4. Dépôt du procès-verbal de la session régulière du 23 avril 2008;
5. Acceptation de la liste des comptes et certification de disponibilité de crédit;
6. Période de questions;
7. Correspondance et information :
 - Association canadienne en santé mentale,
 - Rapport annuel 2007 de la MMQ,
 - Forum Jeunesse Côte-Nord, lancement du concours « Je prends ma place »,
 - Commission Scolaire de l'Estuaire, remerciements, Club de Volleyball,
 - MTQ, possibilité d'avoir une compensation financière pour le contrat de déneigement,
 - MTQ, limite de vitesse en milieu municipal,
 - MRC, position dans le dossier Innus Assis et rencontre à Québec,
 - Rapport du stage de Madame Valérie Hovington,
 - Corporation touristique, information sur ajout d'adresse civique,
 - CLD, budget des municipalités MRCCLD-2008, volet municipalités,
8. Activités, Mois de l'arbre;
9. Résolution demande de subvention pour le terrain de jeux par Explo-Nature;
10. Résolution demande de commandite, de l'Odyssée Artistique pour le festival de Musique intime;
11. Résolution demande de commandite pour le Gala-Méritas;
12. Résolution adhésion à l'Unité rég. Loisirs et Sports Côte-Nord;
13. Résolution adhésion à la CREA;
14. Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord, demande de commandite;
15. Résolution achat de publicité, Grands Prix du Tourisme, journal Haute

- Côte-Nord;
16. Résolution engagement d'un étudiant pour la saison estivale;
 17. Résolution demande d'appui pour des ressources supplémentaires à Pêche et Océans;
 18. Résolution gestion de la bibliothèque;
 19. Résolution demande d'achat du hangar et des terrains contigus;
 20. Résolution demande d'appui au programme en loisir pour personne handicapées;
 21. Résolution demande d'appui à la compagnie GRANIBER;
 22. Résolution demande d'appui des amis des centrales de la rivière Franquelin;
 23. Résolution disposition des biens;
 24. Résolution demande d'utilisation de la piste d'aéroport par le Festival de la Baleine;
 25. Résolution demande de contribution financière Club Morillon;
 26. Résolution appui à la Municipalité de Tadoussac, dossier utilisation de la piscine;
 27. Résolution Programme PMVI, quittance au projet de l'église;
 28. Résolution achat de sel en groupe;
 29. Résolution schéma couverture de risque;
 30. Résolution corporation touristique, raccordement au réseau de l'eau potable;
 31. Résolution corporation touristique, installation de la ligne électrique;
 32. Résolution engagement temporaire de Mme Valérie Hovington;
 33. Démission de la directrice générale;
 34. Varia;
 35. Période de questions;
 36. Fermeture de la session.
-

OUVERTURE DE LA SESSION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le Maire, Francis Bouchard, constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

08-05-0108 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que lu et déposé en laissant l'item « VARIA » ouvert.

08-05-0109 Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session régulière du 14 avril 2008

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la session régulière du 14 avril 2008 soit et est accepté tel que rédigé;

08-05-0110 Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session régulière du 23 avril 2008

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
 APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la session régulière du 23 avril 2008 soit et est accepté tel que rédigé;

08-05-0111 Acceptation de la liste des comptes et certification de disponibilité de crédit de avril 2008

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil responsable de la vérification des comptes ont vérifiés la liste des comptes d'avril 2008 et que cette liste est conforme;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
 APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes de avril 2008 soit et est acceptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT avril 2008

LISTE DES COMPTES À PAYER 2008-04		
Atelier Brisson	Fourniture entretien terrain	24.82 \$
Bodycote	Analyses d'eau	103.84 \$
Citicapital	Contrat système téléphonique	150.22 \$
Dépanneur des Berges	Essence camion incendie	276.97 \$
Dufour transport	Transport marchandise département voirie et incendie	28.22 \$
Ébénisterie André Brisson	Panneau signalisation routière	50.79 \$
Équipement GMM	Frais photocopies mensuelles	128.39 \$
Fédération québécoise Municipalités	Transport analyses d'eau	12.95 \$
Formules municipales	Fourniture de bureau inspecteur en bâtiment	433.25 \$
Festilivre	Billets pour souper	50.00 \$
Francis Bouchard	Frais déplacements maire	296.77 \$
Gravure Escoumins	Fourniture informatique	69.37 \$
Groupe TDA	Services professionnels projet recherche en eau souterraine	74.08 \$
Hélène Lessard	Travaux couture service incendie	180.00 \$
Location Yvan Lessard	Acquisition pompe à eau	500.01 \$
L.P. Tanguay	Chlore	372.49 \$
Magasin GLR	Fourniture alimentation	6.71 \$
Martin & Lévesque inc.	Vêtements pompiers	149.57 \$
Municipalité de Sacré-Cœur	Participation financière achat camion incendie	11 263.66 \$
Myriam Lessard	Don conseil à la Société canadienne de la Sclérose en plaques	100.00 \$
OMH des Bergeronnes	Contribution municipale 2007 à la Société d'habitation du Québec	3 031.00 \$
Orizon mobile	Système radio service incendie	136.53 \$
Papeterie du Fleuve	Fourniture bureau	645.37 \$
Pièces d'autos Deschênes	Fournitures d'entretien service incendie	161.52 \$
Pascal Gaudreault	Fourniture et frais déplacements pour service incendie	222.68 \$
Publication du Québec	Publication service incendie	50.77 \$
Quincaillerie Laurian Dufour	Acquisition d'outils	173.80 \$
Quincaillerie Lepage	Fourniture entretien édifice municipal et fourniture service incendie	648.18 \$
Restaurant du Boisé	Frais repas pompiers	41.48 \$
Santerre électrique inc.	Entretien lumières de rues	1 005.80 \$
Sébastien Guay	Service comptabilité salle de quilles	180.60 \$

Sébastien Ross	Entretien et réparation édifice municipal	1 452.97 \$	
Soutien informatique Ninon Marty	Réparation informatique	135.00 \$	
Transport Larouche	Contrat déneigement versement final	11 692.60 \$	
TOTAL:		33 850.41 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2008-04			
Francine Maltais	Conciergerie	75.00 \$	778
Serge Lessard	Achat d'outils	410.06 \$	779
Bell Mobilité	Cellulaire maire	34.93 \$	781
Pascal Gaudreault	Frais déplacements et acquisition appareil photo service incendie	358.81 \$	797
Francine Maltais	Conciergerie	60.00 \$	822
Association des directeurs municipaux	Frais formation	180.60 \$	823
Association des directeurs municipaux	Inscription congrès	395.06 \$	824
Association forestière Côte-Nord	Achat articles promotionnels	47.50 \$	825
Valérie Hovington	Cadeau stagiaire administration	50.00 \$	827
Francine Maltais	Conciergerie	67.50 \$	828
Luc Caron	Réclamation accident	229.63 \$	829
Bell Canada	Communications	514.57 \$	830
Hydro-Québec	Électricité départements municipaux	3 138.87 \$	831
Poste Canada	Médiaposte	41.72 \$	832
Ministère du revenu du Québec	Déductions employeur avril 2008	3 039.37 \$	834
Receveur général du Canada	Déductions employeur avril 2008	1 514.63 \$	835
Bell Canada	Frais installation ligne radios pompiers + charges 4 mois	800.16 \$	836
Hydro-Québec	Électricité	784.96 \$	839
SOUS-TOTAL:		11 743.37 \$	
TOTAL:		45 593.78 \$	

Période de questions

Les demandes des contribuables portent sur le petit parc.

Correspondance :

M. le maire procède à la lecture de la correspondance. Les membres du conseil ont tous reçu l'information concernant celle-ci.

08-05-0112 Activités mois de l'arbre

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Imbeault
 APPUYÉ par le conseiller Michel St-Laurent
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser un montant d'environ 50, \$ pour l'achat d'articles promotionnels offerts par l'Association forestière Côte-Nord dans le cadre du mois de l'arbre.

08-05-0113 Résolution - demande de subvention pour le terrain de jeux par Explo-Nature

CONSIDÉRANT QUE depuis l'été 2007, l'Ecole de la Mer des Bergeronnes prend en main l'organisation du terrain de jeux de la Municipalité des Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE par les années passées, la Municipalité opérait à même son budget, le service du terrain de jeux;

CONSIDÉRANT QUE l'École de la Mer a adressé une demande d'aide financière de l'ordre de 1 500\$ à la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ par le conseiller Michel St-Laurent
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes octroie une somme de 1 200\$ pour l'opération du terrain de jeux à l'École de la Mer.

Suite à un tour de table et devant les opinions divergentes sur le sujet, il y a demande de vote.

Pour la proposition	Contre la proposition
M.Martial Hovington	Mme Julie Dubois
M. Patrice Imbeault	
M.Jacques Morris	
M. Julien Dufour	
M. Michel St-Laurent	

Le résultat étant de 5 votes POUR et 1 votes CONTRE, la résolution est ACCEPTÉE À MAJORITÉ

08-05-0114 Résolution – demande de commandite, de l'Odysée Artistique pour le festival de Musique Intime

CONSIDÉRANT QUE ce Festival va se dérouler du 25 au 29 juin 2008 à l'Église des Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE ce Festival a comme objectif de promouvoir la musique classique sur la Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs artistes proviennent d'autres régions du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris
APPUYÉ PAR le conseillère Julien Dufour
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes verse une aide financière de 500, \$ pour la tenue de ce Festival de Musique intime.

08-05-0115 Résolution – demande de commandite pour le Gala-Méritas

CONSIDÉRANT QUE le Gala Méritas a comme objectif de souligner les performances académiques et sportives des élèves les plus méritants;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire encourager les jeunes dans leur milieu et avoir le sentiment du devoir accompli;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes octroie une somme de cent-cinquante (150.00\$) pour la tenue du gala Méritas de la Polyvalente des Berges.

08-05-0116 Résolution –adhésion à l'Unité régional Loisir et Sports Côte-Nord

CONSIDÉRANT QUE l'Unité régionale Loisir et Sports de la Côte-Nord offre de multiples services aux organisateurs sportifs sur le territoire de la Municipalité des Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes doit offrir un tel service à la population bergeronnaise;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE La Municipalité des Bergeronnes adhère à l'Unité régionale Loisirs et Sports à titre de membre pour l'année 2008-2009 pour un montant de 179.24\$.

08-05-0117 Résolution –adhésion à la CREA

ATTENDU QUE la Municipalité accepte d'adhérer à la CREA pour l'année 2008-2009;

ATTENDU QUE les frais d'adhésion sont de 100.00\$;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes accepte d'adhérer à cet organisme en déboursant le coût annuel de l'adhésion.

08-05-0118 Résolution – Centre de protection de réadaptation de la Côte-Nord, demande de commandite

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes n'accorde aucune participation financière pour cet organisme.

08-05-0119 Résolution – achat de publicité, Grands Prix du Tourisme, journal Haute-Côte-Nord

CONSIDÉRANT QUE le journal a fait paraître une publicité sur les lauréats des Grands Prix du Tourisme de la Municipalité de Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu 5 lauréats provenant de la Municipalité et qu'ils représenteront la région au Grands Prix du Tourisme provincial;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes participe financièrement à la publicité par l'achat ¼ de page au coût de 200.00\$ dans le journal Haute Côte-Nord.

08-05-0120 Résolution - Engagement d'un étudiant pour la saison estivale

ATTENDU QUE la demande faite à Emploi d'été Canada a été acceptée;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
ET APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE procéder à l'affichage d'un poste d'adjoint aux travaux publics selon les modalités établies, soit, 210 heures à 9, \$/heure,

08-05-121 Résolution – demande d'appui pour des ressources supplémentaires à Pêches et Océans Canada

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
ET APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le Conseil ne donne suite à la demande d'appui.

08-05-0122 Résolution – gestion de la bibliothèque

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
ET APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la comptabilité soit assumée par la responsable de la bibliothèque;

QU'un rapport annuel sera fait à la fin de l'année financière.

08-05-0123 Résolution – demande d'achat du hangar de l'aéroport et des terrains contigus

ATTENDU QU'une demande a été déposée concernant l'achat du hangar de l'aéroport et des terrains contigus;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
ET ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil ne consent à se départir du hangar de l'aéroport et les terrains contigus.

08-05-0124 Résolution- demande d'appui au programme en loisir pour

Personne handicapées

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois
ET ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité accepte la demande d'appui au programme en loisir pour personnes handicapées formulée par l'Association régionale loisirs pour personnes handicapées de la Côte-Nord le 23 avril dernier.

08-05-0125 Résolution, demande d'appui à la compagnie GRANIBER

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une lettre de Graniber concernant le règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR) qui sera en vigueur le 19 juillet 2008;

ATTENDU QUE la compagnie Graniber craint que soit mis en péril l'existence de l'entreprise à cause de ce règlement.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois
ET ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité des Bergeronnes appui la compagnie Graniber dans sa démarche dans le but de faire reconnaître au Gouvernement que les rebus de granit ne représente aucun risque environnemental.

08-05-0126 Résolution – demande d'appui des amis des centrales de la rivière Franquelin

La conseillère Julie Dubois émet une proposition laquelle ne reçoit aucun appui. La proposition est donc rejetée.

08-05-0127 Résolution – demande d'utilisation de la piste d'aéroport par le Festival de la Baleine Bleu

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes donne son consentement sous les conditions suivantes :

- de fournir une copie d'assurance,
- de procéder à l'installation de service sanitaire pour les campeurs,
- de procéder à la fermeture de la piste à la fin des activités.

08-05-0128 Résolution – demande de contribution financière Club Morillon

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité des Bergeronnes accorde un montant de 500, \$ et demande à ce que le le Club Morillon appose le logo de la Municipalité sur le véhicule.

08-05-0129 Résolution – appui pour l'utilisation de la piscine

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une lettre de la municipalité de Tadoussac demandant d'appuyer l'organisme « Les services aquatiques de la Haute-Côte-Nord » dans sa démarche auprès de la Commission Scolaire de l'Estuaire pour l'utilisation de la piscine des Bergeronnes;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil signifie par écrit à la Commission Scolaire de l'Estuaire son appui à l'organisme « Les services aquatiques de la Haute-Côte-Nord » dans sa démarche auprès de la Commission Scolaire afin qu'elle adopte et applique une politique favorisant l'accès de la population à la piscine de la polyvalente des Berges, équipement unique en Haute-Côte-Nord et qu'elle établisse une grille de tarification équitable et raisonnable pour que l'organisme continue à offrir des cours de natation au public,

QUE le Conseil demande une rencontre conjointe avec les municipalités des Escoumins, de Sacré-Cœur-sur-le-fjord-du-Saguenay et de Tadoussac sur le dossier d'utilisation de la piscine.

08-05-0130 Résolution – Programme PMVI, quittance au projet de l'église

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité achemine la demande de remboursement à Hydro-Québec pour le projet de réfection de l'Église Notre-Dame-de-Bon-Désir.

08-05-0131 Résolution – achat de sel en groupe

Le sujet est reporté à la prochaine réunion du conseil municipal

08-05-0132 Schéma couverture de risque en incendie de la MRC – plan de mise en œuvre de la municipalité

CONSIDÉRANT QU'en mars 2004, la MRC de La Haute-Côte-Nord adoptait le schéma de couverture de risques en sécurité incendie accompagné

des résolutions adoptées par les municipalités du territoire entérinant leur plan de mise en œuvre respectif;

CONSIDÉRANT QU'en février 2005 et en octobre 2006, la MRC, suite aux commentaires et demandes de précisions formulés par le ministère, a dû modifier le schéma et accepter de nouvelles versions;

CONSIDÉRANT QU'au printemps 2007, le ministère demandait à la MRC de modifier à nouveau le schéma, entraînant ainsi des modifications au plan de mise en œuvre respectif de chaque municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le plan de mise en œuvre et le tableau présentant l'évaluation des coûts pour certaines actions, élaborées par la MRC en collaboration avec les représentants de la municipalité, correspond aux attentes du Conseil;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la nouvelle *Loi sur la sécurité incendie*, la municipalité entend se conformer aux orientations du Ministre de la Sécurité publique et ainsi s'approprier ce nouveau cadre visant l'amélioration du niveau de protection contre l'incendie sur le territoire de la municipalité;

Par ces motifs et sur la proposition de la conseillère Julie Dubois, appuyée par le conseiller Jacques Morris, il est résolu à l'unanimité des conseillers

QUE le Conseil de la municipalité des Bergeronnes adopte, par la présente, le document ayant pour titre « Plan de mise en œuvre de la municipalité des Bergeronnes – avril 2008 » à être intégré au schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de La Haute-Côte-Nord».

QUE ce document, reproduit aux présentes sous l'annexe « A », soit transmis à la MRC de La Haute-Côte-Nord conformément aux dispositions de la loi.

QUE l'adoption est conditionnelle à ce que la MRC propose la mise en œuvre d'un plan d'aide mutuelle entre Forestville et Les Bergeronnes pour la rue Otis ainsi qu'avec les municipalités de l'ouest à des tarifs raisonnables lequel plan doit être mis en place en toute urgence.

08-05-0133 Résolution – corporation touristique, raccordement au réseau d'eau potable

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité autorise la Corporation Touristique de Bergeronnes à raccorder les nouveaux terrains et bâtiments du camping municipal au réseau d'aqueduc municipal.

08-05-0134 Résolution – corporation touristique, installation de la ligne électrique

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité autorise la Corporation touristique des Bergeronnes à construire une ligne électrique afin d'alimenter en électricité les nouveaux bâtiments au camping.

08-05-0135 Résolution – engagement temporaire de Mme Valérie Hovington et de M. Joseph-Pierre Dufour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Julien Dufour
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la directrice générale procède à l'engagement temporaire de:

- madame Valérie Hovington pour assister la directrice générale durant la semaine de vacances de la secrétaire-comptable en mai;
- monsieur Joseph-Pierre Dufour pour assister l'employé municipal durant la période de nettoyage des rues pour deux semaines.

08-05-0136 Démission de la directrice générale

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Julien Dufour
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil accepte la démission de madame Myriam Lessard à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité à compter du 14 mai prochain.

Varia :

1. Lac-à-Raymond :

08-05-0137 Résolution – Pose de blocs à l'entrée du chemin du Lac-à-Raymond

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise un montant de 300, \$ pour la pose de blocs à l'entrée du chemin du Lac-à-Raymond pour le protéger durant la période de dégel et que des vérifications soient faites à l'effet d'acheter ces blocs du Ministère des Transports.

2. Drainage sur la rue de la Mer :

Des vérifications et demandes de soumissions seront faites et présentées lors d'une assemblée ultérieure concernant la problématique de drainage sur la rue de la Mer entre le 403 et le 417.

3. Installation d'un cendrier dans l'emprise municipale à la Polyvalente :

08-05-0138 Résolution – demande de la polyvalente des Berges - installation d'un cendrier dans l'emprise municipale

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise la Polyvalente des Berges à procéder à l'installation d'un cendrier sur l'emprise de la Municipalité à une distance de 15 pieds de l'établissement.

4. Envoi d'un certificat provincial

À traiter ultérieurement

08-05-0139 Résolution – Équitation Bergeronnes

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Julien Dufour
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil accepte la demande de l'entreprise Équitation Bergeronnes pour le remplacement d'un ponceau sur le chemin St-Pierre.

5. Amenée d'eau à la caserne :

Le maire propose son support afin assurer le suivi dans le dossier d'amenée d'eau et d'égout à l'emplacement prévu pour la construction de la caserne.

7. Amendement à la résolution 08-04-0091 concernant l'aire de jeux :

08-05-0140 Résolution – Amendement résolution 08-04-0091 concernant l'Aire de jeux

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire effectuer des réfections et améliorations à son aire de jeux municipale;

CONSIDÉRANT QUE le Club Lions Escoumins-Bergeronnes octroie une somme de 5 000 \$ conditionnellement à ce que d'autres partenaires participent audit projet;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'aide financière de l'ordre de 5 000 \$ sera également déposée, le mardi 15 avril 2008, auprès de la Caisse Populaire Saguenay-St-Laurent, point de service de Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Bergeronnes a la possibilité d'obtenir de l'argent du CLD dans le cadre du programme de ruralité ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QU'UNE demande de participation financière soit déposée auprès du CLD dans le cadre du programme de ruralité et d'aller d'avant avec ledit projet.

8. Engagement d'une aide au nettoyage de rues et réparation de clôture :

08-05-0141 Résolution – Engagement d'une ressource pour deux semaines

ATTENDU le besoin immédiat d'une aide au nettoyage de rues et de réparation de clôture;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent
APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

DE procéder à l'embauche d'une ressource pour un maximum de deux semaines à raison de 9, \$/h à titre d'aide à l'entretien.

9. Projet élaboré par la Corporation touristique pour revitaliser le secteur de l'aéroport

08-05-0142 Résolution – Projet de revitalisation de l'aéroport

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris
APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil approuve le projet de revitalisation de l'aéroport présenté par la Corporation touristique des Bergeronnes.

08-05-0143 Résolution – Mention de félicitations

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ PAR la conseillère Michel St-Laurent
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la conseillère Julie Dubois remette un certificat de reconnaissance à Samuel Letarte pour sa prestation dans le cadre de l'activité « Trésors de mon village » ainsi qu'à Joseph-Antoine Zachary qui a gagné au concours « Conte du siècle » organisé dans le cadre du Festi-livre.

Période de questions :

- Démission de la directrice générale;
- Installation de tentes sur le terrain d'Explos-nature;
- Service d'incendie de Forestville;
- Clôture sur la propriété de monsieur Paul Lessard;
- Archéo-Topo et Essipit.

08-05-0143 Fermeture de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington

QUE l'assemblée soit et est levée à 22h30

Francis Bouchard
Maire

Myriam Lessard
Secrétaire-trésorière et directrice générale

N = Éléments nouveaux à réaliser selon échéance prescrit au chapitre 4 du schéma

X = Éléments déjà réalisés MAIS à maintenir

N/A = Éléments non-applicable

Actions générales	Application	Coûts estimés	MRC de La Haute-Côte-Nord	Tadoussac	Sacré-Cœur	Les Bergeronnes	Les Escoumins	Longue-Rive	Portneuf-sur-Mer	Forestville	Colombier
Maintenir le Comité de sécurité incendie lequel devra faire rapport, au besoin, aux conseils des maires de la MRC de toutes questions touchant la planification en sécurité incendie (chapitre 4.6 du SCR).	An 1 à 5		N	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Participer aux séances du comité de sécurité incendie (chapitre 4.6 du SCR).	An 1 à 5		N	N	N	N	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N	N (SI de Forestville)
Mettre en place et participer au Comité technique d'harmonisation (chapitre 4.6 du SCR).	An 1 à 5		N	N	N	N	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N	N (SI de Forestville)
Participer, via le CSI aux rencontres de la table de concertation dont le mandat sera l'arrimage des ressources vouées à la sécurité du public (chapitre 4.6 et 4.7 du SCR).	An 1 à 5		N	N	N	N	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N	N (SI de Forestville)
Participer à l'élaboration du rapport annuel d'activité requis à l'article 35 de la <i>Loi sur la sécurité incendie</i> en collaboration avec le chargé de projet et qui sera transmis au Conseil des maires et au MSP à la fin de chaque année (chapitre 4.6 du SCR).	An 1 à 5		N	N	N	N	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N	N (SI de Forestville)
Constituer par règlement, s'il y a lieu, la création du service des incendies (chapitre 4.2.1 du SCR).	An 1		N/A	X	X	N	X	X	X	X	X

Actions en prévention (objectif #1 des Orientations du MSP)	Application	Coûts estimés	MRC de La Haute-Côte-Nord	Tadoussac	Sacré-Cœur	Les Bergeronnes	Les Escoumins	Longue-Rive	Portneuf-sur-Mer	Forestville	Colombier
Embaucher ou maintenir en poste une ressource qualifiée en technique de prévention des incendies (TPI) (chapitre 4.1 du SCR).	An 1 à 5	193 500 \$	N/A	X	N/A	N/A	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X	X (SI de Forestville)
S'il n'y a pas de TPI dans le SSI, participer au partage des coûts relatifs aux activités de prévention réalisées par un TPI d'un autre SSI (chapitre 4.1 du SCR).	An 1 à 5		N/A	N/A	X (SI de Tadoussac)	N	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Produire un rapport DSI 2003 pour chaque intervention du SSI et transmettre celui-ci au MSP dans le délai prescrit (chapitre 4.1.1 du SCR).	An 1 à 5		N/A	X	X (SI de Tadoussac)	X	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)
Élaborer un programme sur l'évaluation et l'analyse des incidents et le mettre en application (chapitre 4.1.1 du SCR).	An 1 à 5		N/A	N	N (SI de Tadoussac)	N	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N	N (SI de Forestville)
Avoir recours aux services d'un autre SSI ou à un TPI régional afin de se faire assister, le cas échéant, lors de recherches des causes et des circonstances des incendies (chapitre 4.1.1 du SCR).	An 1 à 5		N/A	N/A	N/A	X	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Rédiger un rapport annuel en regard de l'évaluation et l'analyse des incidents et faire des recommandations sur les modifications à apporter aux différents programmes de prévention des incendies (chapitre 4.1.1 du	An 1 à 5		N/A	N	N (SI de Tadoussac)	N	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N	N (SI de Forestville)

Évaluer, réviser et uniformiser la réglementation municipale en s'inspirant du chapitre I (<i>Bâtiment</i>) du <i>Code construction du Québec</i> ainsi que du <i>Code national de prévention des incendies</i> (CNPI) et faire des recommandations aux municipalités via le Comité de Sécurité Incendie (CSI) (chapitre 4.1.2 du SCR). Adopter, s'il y a lieu, les modifications au règlement de prévention (chapitre 4.1.2 du SCR).	An 1 à 5		N	X	X (SI de Tadoussac)	X	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X	X (SI de Forestville)
Élaborer et mettre en place un programme sur la vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée selon les fréquences déterminées au schéma et incluant une formation aux pompiers si nécessaire (chapitre 4.1.3 du SCR). Élaborer un programme sur l'inspection des risques élevés et très élevés selon les fréquences déterminées au schéma (chapitre 4.1.4 du SCR).	An 1 à 5	10 000 \$	N/A	X	X (SI de Tadoussac)	N	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N	N (SI de Forestville)
Élaborer des plans d'intervention pré-conçus inspirés de la norme NFPA 1620 et incluant, le cas échéant, une formation aux pompiers si nécessaire (chapitre 4.1.4 du SCR).	An 1 à 5		N/A	X	X (SI de Tadoussac)	N	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X	X (SI de Forestville)
Assurer un suivi sur l'analyse des risques présents sur le territoire (chapitre 4.1.4 du SCR).	An 1 à 5		N/A	X	X (SI de Tadoussac)	N	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X	X (SI de Forestville)

Participer à ce suivi sur l'analyse des risques en transmettant les données pertinentes à la MRC (rapport annuel) (chapitre 4.1.4 du SCR).	An 1 à 5	N	N	N (SI de Tadoussac)	N	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N	N (SI de Forestville)	
Avoir recours aux TPI locaux ou régionaux pour l'approbation des plans et devis par les services d'urbanismes (chapitre 4.1.2 du SCR).	An 1 à 5	N/A	X	X (SI de Tadoussac)	N	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X	X (SI de Forestville)	
Élaborer et mettre en place un programme sur la sensibilisation du public selon les types d'activités et les fréquences déterminées au schéma et incluant, le cas échéant, une formation aux pompiers (chapitre 4.1.5 du SCR).	An 1 à 5	N/A	X	X (SI de Tadoussac)	N	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X	X (SI de Forestville)	
Actions d'autoprotection (objectif #4 des Orientations du MSP)	Application	Coûts estimés	MRC de La Haute-Côte-Nord	Tadoussac	Sacré-Cœur	Les Bergeronnes	Les Escoumins	Longue-Rive	Portneuf-sur-Mer	Forestville	Colombier
Réaliser une étude sur la mise en place de mécanismes d'autoprotection en collaboration avec le Comité de sécurité incendie sur les modifications à apporter à la réglementation municipale ou aux programmes de prévention des incendies (ex. : mesures additionnelles de prévention ou activités particulières de	An 2 à 5		N	N	N	N	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N	N (SI de Forestville)
Participer à l'étude sur les mécanismes d'autoprotection et adopter les recommandations du comité de sécurité incendie (chapitre 4.3 du SCR).	An 2 à 5		N/A	N	N	N	N	N	N	N	N
Organisations des SSI	Application	Coûts estimés	MRC de La Haute-Côte-Nord	Tadoussac	Sacré-Cœur	Les Bergeronnes	Les Escoumins	Longue-Rive	Portneuf-sur-Mer	Forestville	Colombier

Amorcer ou maintenir les campagnes de recrutement afin d'augmenter ou maintenir le nombre de pompiers disponibles par caserne, et ce, particulièrement le jour (chapitre 4.2.2.1 du SCR).	An 1 à 5	N/A	X	X	X	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X	X (SI de Forestville)
Mettre en place ou maintenir un mécanisme de contrôle afin de connaître quotidiennement ou, au minimum hebdomadairement, le nombre de pompiers disponibles (chapitre 4.2.2.1 du SCR).	An 1 à 5	N/A	X	X	N	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X	X (SI de Forestville)
Maintenir et renouveler au besoin l'entente avec L'ÉNPQ pour la gestion de la formation (chapitre 4.2.2.2 du SCR).	An 1 à 5	N/A	X	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	X	N/A
Respecter le règlement provincial sur la formation des officiers et des pompiers afin que ces derniers puissent accomplir leurs tâches y compris celles reliées à l'opération des autopompes et à la recherche des causes et des circonstances des	An 1 à 5	N/A	X	X	X	X	X	X	X	X
Élaborer un programme de formation continue mensuel sur la base de la norme NFPA 1500 et les canevas de pratique de l'École nationale des pompiers et le mettre en application afin d'atteindre progressivement 36 heures d'entraînement par année	An 1 à 5	N/A	X	X	N	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X	X (SI de Forestville)
Constituer ou maintenir un comité sur la santé et sécurité au travail (chapitre 4.2.2.4 du SCR).	An 1 à 5	N/A	X	X	N	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N (SI de Forestville)	N	N (SI de Forestville)

Élaborer et appliquer un programme sur le remplacement, l'entretien et l'évaluation des véhicules et des pompes portatives sur la base du *Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention* publié par le MSP et le Acquérir ou remplacer un ou des véhicules d'intervention (chapitre 4.2.3.1 du SCR).

An 1 à 5		N/A	X	X	X	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X	X (SI de Forestville)
An 1	100 000 \$	N/A	N/A	X	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Élaborer et appliquer un programme sur le remplacement, l'entretien et l'évaluation des équipements d'intervention, y compris ceux liés à la communication ainsi que sur les accessoires de protection personnelle des pompiers, selon les normes en vigueur et les exigences des fabricants et le mettre en application (chapitre 4.2.3.2 du SCR).
Élaborer et uniformiser les procédures opérationnelles d'intervention sur la base notamment du *Guide des opérations à l'intention des services de sécurité incendie* publié par le MSP et les mettre en application (chapitre 4.2.5 du SCR).

An 1 à 5		N/A	X	X	X	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X	X (SI de Forestville)
An 1 à 5		N/A	X	X	X	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X	X (SI de Forestville)

Actions réseaux d'aqueduc	Application	Coûts estimés	MRC de La Haute-Côte-Nord	Tadoussac	Sacré-Cœur	Les Bergeronnes	Les Escoumins	Longue-Rive	Portneuf-sur-Mer	Forestville	Colombier
Apporter des améliorations aux réseaux d'aqueduc ou à ses composantes (poteaux d'incendie) de manière à corriger les problématiques constatées <u>ou</u> compenser ces lacunes par des mesures palliatives (chapitre 4.2.4 du SCR).	An 1 à 5	4,6 millions \$ sur 5 ans	N/A	X 4,5 millions \$ sur 5 ans	X	N	X 100 000 \$ en 2007-2008	X	X	X	X

Élaborer ou maintenir un programme sur l'entretien, la codification et l'évaluation des réseaux d'aqueduc et de ses composantes (poteaux d'incendie) sur la base notamment de la norme NFPA 291 et le mettre en application (chapitre 4.2.4 du SCR).

An 1 à 5

N

X

X

X

X

N/A

X

X

X

Actions points d'eau

Application

Coûts estimés

MRC de La Haute-Côte-Nord

Tadoussac

Sacré-Cœur

Les Bergeronnes

Les Escoumins

Longue-Rive

Portneuf-sur-Mer

Forestville

Colombier

Réaliser une étude sur les points d'eau de manière à rationaliser leur nombre et rendre leur utilisation optimale ainsi que faire des recommandations au comité de sécurité incendie sur le sujet (ex : aménagement d'un point d'eau en borne d'eau sèche pouvant servir à deux municipalités) (chapitre 4.2.4.1 du SCR).

An 1 et 2

N

X

X

N

X
(SI de Forestville)

X
(SI de Forestville)

X
(SI de Forestville)

X

X
(SI de Forestville)

Aménager des points d'eau en utilisant les recommandations de la norme NFPA 1142 et assurer l'identification et l'accessibilité (chapitre 4.2.4.1 du SCR).

An 1 à 3

35 000 \$

N/A

N

N

N

N/A

X

N/A

X

X

Actions intervention
(objectifs #2 et #3 des Orientations du MSP)

Application

Coûts estimés

MRC de La Haute-Côte-Nord

Tadoussac

Sacré-Cœur

Les Bergeronnes

Les Escoumins

Longue-Rive

Portneuf-sur-Mer

Forestville

Colombier

Maintenir à niveau un système de télécommunication d'urgence efficace (chapitre 4.2.3.3 du SCR).

An 1 à 5

N/A

X

X

X

X
(SI de Forestville)

X
(SI de Forestville)

X
(SI de Forestville)

X

X
(SI de Forestville)

Réviser ou maintenir les procédures de déploiement des ressources de manière à pouvoir rencontrer les forces de frappe décrites au schéma (chapitre 4.2.5 du SCR).

An 1 à 5

N/A

X

X

X

X
(SI de Forestville)

X
(SI de Forestville)

X
(SI de Forestville)

X

X
(SI de Forestville)

Transmettre les procédures de déploiement des ressources aux centres d'appels d'urgence 911 (chapitre 4.2.5 du SCR).	An 1 à 5	N/A	X	X	X	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X	X (SI de Forestville)
Mettre en place avec la collaboration de la MRC et des SSI des mécanismes de contrôle de manière à s'assurer que les objectifs de protection fixés soient rencontrés et transmettre les résultats à la MRC dans le cadre du rapport annuel (chapitre 4.6 du SCR).	An 1 à 5	X	X	X	X	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X (SI de Forestville)	X	X (SI de Forestville)
Rédiger une entente cadre d'entraide automatique entre les SSI pour permettre le déploiement, dès l'alerte initiale, des ressources à partir de plus d'une caserne (chapitre 4.2.5 du SCR).	An 1	N/A	X	X	X (avec Tadoussac et Sacré-Cœur) N (avec Forestville)	N/A	N/A	N/A	N (avec Les Bergeronnes)	N/A
Mettre à jour si nécessaire les ententes d'assistance mutuelle pour permettre d'avoir recours à un nombre plus important de ressources additionnelles (chapitre 4.2.5 du SCR).	An 1 et 2	N/A	N	N	N	N/A	N/A	N/A	N	N/A
Entériner ou maintenir les ententes inter-municipales de fournitures de services ou de délégation de compétence en matière de protection incendie (chapitre 4.1 et 4.2.5 du SCR).	An 1 à 5	N/A	X	X	X	X	X	X	X	X
Total d'éléments nouveau (N) à réaliser ou maintenir (X) dans les plans de mise en œuvre (PMO) des municipalités.		10 éléments à réaliser	11 éléments à réaliser	11 éléments à réaliser	25 éléments à réaliser	12 éléments à réaliser	12 éléments à réaliser	12 éléments à réaliser	14 éléments à réaliser	12 éléments à réaliser
		1 élément à maintenir	29 éléments à maintenir	29 éléments à maintenir	16 éléments à maintenir	24 éléments à maintenir	24 éléments à maintenir	24 éléments à maintenir	26 éléments à maintenir	25 éléments à maintenir

